



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUILLET 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 2 juillet 2009, à 17 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s : Monsieur le conseiller Vincent Chatel
 Monsieur le conseiller Ronald Cormier
 Madame la conseillère Thérèse Gatien
 Monsieur le conseiller Normand Dyotte

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André J. Côté

Est aussi présente : Madame Carole Lemaire, greffière

Sont absents : Monsieur le conseiller Kevin Vocino
 Monsieur le conseiller Charles-André Fortier

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Avis de motion – règlement 1231 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Philippe
2. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
3. Levée de la séance

09-07-01 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1231 DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE

Madame la conseillère Thérèse Gatien donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, du règlement 1231 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Philippe;

De plus, madame la conseillère Gatien demande la dispense de lecture de ce règlement puisque chacun des membres du conseil a reçu une copie du projet. La dispense de lecture est accordée.

* * *

Aucune personne, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, n'a assisté à la séance.

09-07-02 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 17 h 05.

ANDRÉ J. CÔTÉ
Maire

CAROLE LEMAIRE
Greffière